



## Charte qualité air et mer Vacances

### Sécurité des installations

- Escaliers et mezzanines sécurisés, rampes stables (vérifier toutes les fixations)
- Lits superposés bien stables avec barrière de sécurité et mention sur le lit supérieur « Interdit aux moins de 6 ans »
- Installations électriques conformes aux normes de sécurité et bon état : prises électriques bien fixées, fils non apparents, pas d'ampoules à nu.
- Installations au gaz et au fioul régulièrement vérifiées, en bon état et conformes aux normes de sécurité : tuyaux pour les bouteilles de gaz aux normes.
- Sanitaires, chauffages et systèmes d'eau chaude : ces équipements doivent être conformes aux normes, contrôlés et entretenus.

### Équipement minimum obligatoire

- Four
- Four micro-ondes
- Cafetière
- Grille-pain
- Lave-linge (si le logement est une maison)
- Aspirateur
- Parasol
- Télévision : Ecran plat avec TNT intégrée.

### Équipement conseillé et plébiscité par nos vacanciers

- Barbecue
- Connexion à Internet
- Lecteur DVD
- Lave-linge si le logement est une maisonnette ou un appartement
- Lave-vaisselle
- Bouilloire

NOUS SAVONS QUE CHAQUE LOGEMENT EST UNIQUE ET PERSONNALISÉ SELON LE CHARME PARTICULIER QUE CHACUN AURA SOUHAITÉ LUI APPORTER. IL EST CEPENDANT INDISPENSABLE QU'IL REPONDE A UN STANDARD DE BASE POUR ÊTRE PROPOSÉ À LA LOCATION.

*Votre collaboration est donc essentielle ;  
une location bien préparée est un séjour réussi !*